

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00457
Numéro SIREN : 823 157 516
Nom ou dénomination : 2M AND CO

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2022 sous le numéro de dépôt 2262

**Rapport du commissaire à la transformation et du
commissaire aux comptes sur la transformation de la
Société à Responsabilité Limitée 2M AND CO en
Société par Actions Simplifiée**

SARL FERRE AUDIT ET CONSEILS : Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 178 000 €

Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables des pays de la Loire
et de la Compagnie des commissaires aux comptes Ouest Atlantique
Centre d'affaires Les Loges Saint-Sylvain d'Anjou – 49480 VERRIERES EN ANJOU
E-Mail : pascal.ferre@cabinet-ferre.com

RCS ANGERS N° 879 742 831

2M AND CO
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 2 Avenue du Maréchal Joffre
Château-Gontier
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE
823 157 516 RCS LAVAL

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la Société, 2M AND CO, Société à responsabilité limitée, en Société par Actions Simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision des associés en date du 1er avril 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La Société a été immatriculée le 20 octobre 2016 sous la forme d'une Société à Responsabilité limitée.
- La société a pour objet en France et à l'Etranger :
 - l'exploitation de tout hôtel, café, bar, restaurant, licences, service traiteur,
 - Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, la location, l'acquisition, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usine, atelier, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus.

- la prise, l'acquisition, la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités,

- Plus généralement, toutes opérations, industrielles, commerciales ou financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, pouvant favoriser son extension ou son développement.

- Les derniers comptes annuels au 31 décembre 2021 qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 1 045 823 €, contre 839 083 € au 31 décembre 2020, soit une hausse de 25 %. Au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2021, il a constaté un bénéfice de 138 516 € contre un bénéfice de 22 246 € lors de l'exercice précédent. Enfin, les capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2021 à 280 476 €.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous sommes en mesure d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Verrières-en-Anjou, le 12 avril 2022.



SARL FERRE AUDIT ET CONSEILS

Représentée par Pascal FERRE

Commissaire à la Transformation

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique